

## Stage Entraîneur de Club et Moniteur avec « Capacité mordant »

Madame, Monsieur,

La Commission d'Utilisation de l'Association Canine Territoriale Ile de France « S. C. I. F » organise les 8-9-10 Janvier 2021, avec le soutien du club d'Amillis, un stage d'Entraîneur de Club et de Moniteur habilité à la pratique des disciplines incluant du mordant.

Cette formation (sans chien) sera animée par **Mr Yannick DOUAUD** et la vétérinaire **Mme Sandrine PAWLOWIEZ** et se déroulera à la salle polyvalente d'Amillis, (place de la Mairie), Rue Georges Renard 77120 AMILLIS - Latitude : 48.740699 - Longitude : 3.128554

**Vendredi 08/01/2021 : Formation « Entraîneur »**

**Samedi 09 & Dimanche 10/01/2021 : Formation « Moniteur de club »**

Le montant de l'inscription est de **50 € pour le Stage Entraîneur (1j) et de 100 € pour le Stage Moniteur (2j) soit 150 € pour les deux modules** (règlement par chèque à l'ordre de la SCIF).

Les dossiers d'inscription sont à télécharger sur le site de la CUN-CBG : [www.cun-cbg.com](http://www.cun-cbg.com)  
**Documents → Formation « Fiche de demande d'inscription au Stage d'Entraîneur de Club » et « Fiche de demande d'inscription au Stage de Brevet de Moniteur de Club – Habilité à la pratique des disciplines incluant du mordant »** ou bien sur le site de la SCIF [www.sc-if.org](http://www.sc-if.org) dans **News**.

A retourner au président de CUT : M. Hervé BLONDEL – 62, chemin des Lyonnaises - 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE - Tel : 06.07.27.70.38 - [herve.blondel0075@orange.fr](mailto:herve.blondel0075@orange.fr)

La documentation pour la préparation aux Stages, est à télécharger sur le Site de la CUN-CBG : [www.cun-cbg.com](http://www.cun-cbg.com), **Documents → Formation « Notice à l'usage des Stagiaires entraîneur et moniteur de club »**

L'ouvrage « Guide pratique du chien de sport et d'utilité » permettant de préparer le module vétérinaire pour la formation « Moniteur de club » est à commander auprès de la SCC - Mme RENAC – 01 46 37 54 12 – [stephanie.renac@centrale-canine.fr](mailto:stephanie.renac@centrale-canine.fr) accompagné d'un chèque de 23€ à l'ordre de la SCC (frais de port inclus). Cet ouvrage, non obligatoire, peut toutefois se révéler très utile pour les stagiaires.

Toutes les informations concernant votre hébergement et la restauration midi et soir sont sur le document du club d'Amillis en pièce jointe.

**Rappel des conditions impératives à l'inscription (Produire la photocopie du carnet de travail) :**

Pour l'Entraîneur, avoir monté un chien en Brevet d'une discipline de travail de la C.U.N

Pour le Moniteur, avoir monté un chien en niveau 2 depuis le Brevet d'une discipline avec mordant.

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES INSCRIPTIONS : 1er Décembre 2020**

Les mesures sanitaires seront appliquées.

Dans l'attente de vous accueillir, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes meilleurs sentiments cynophiles.

Le Président de la CUT / IDF

M. Hervé BLONDEL